

RCS : ORLEANS Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01158 Numéro SIREN : 399 293 380 Nom ou dénomination : EURO-SHELTER
--

Ce dépôt a été enregistré le 22/07/2022 sous le numéro de dépôt 7746

EURO-SHELTER

Société par Actions Simplifiée au capital de 981 285€
Siège Social : 901 rue du Lieutenant Thomasset - 45270 Ladon
399 293 380 RCS ORLEANS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 27 JUIN 2022

L'an deux mil vingt deux,
Le 27 juin,
A quatorze heures quarante cinq,
Au siège social,

La société **TOUTENKAMION GROUP**, Société par actions simplifiée au capital de 1 552 986 euros, ayant son siège social sis 901 Rue du Lieutenant Thomasset 45270 LADON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'ORLEANS sous le numéro 836 150 292, représentée par son Président, Monsieur Stéphane GIRERD,

Agissant en qualité de Présidente et d'associée unique de la Société **Euro-shelter**, a été appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Lecture du rapport du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021, approbation de ces rapports et comptes clos au 31/12/2021

Affectation du résultat de l'exercice 2021

Conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce

Toutenkamion Group, représentée par Mr Girerd, président de la société, est présent et préside la séance. Mme Bonnaire assure le secrétariat. Le Président constate que les documents devant être mis à la disposition de l'associé unique, conformément à la loi et aux statuts, ont été transmis et/ou transmis à sa disposition au siège social. Il constate que le cabinet GRANT THORNTON, commissaire aux comptes est présent. Il donne ensuite lecture du rapport du Président de la société ainsi que du texte des décisions.

PREMIERE DECISION : APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2021

L'associé unique, ayant pris connaissance du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021, approuve dans toutes leurs parties ce rapport et les comptes de l'exercice 2021 tels qu'ils lui sont présentés.
Il constate que le résultat dégagé par les opérations de l'exercice est un déficit de 537 773,91 Euros

L'associé unique approuve cette décision.

DEUXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2021

L'associé unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice de 537 773,91 Euros de la manière suivante :

- Report à nouveau : 537 773,91 euros

Afin de satisfaire aux dispositions légales, il est rappelé qu'au titre des trois derniers exercices aucun dividende n'a été mis en distribution.

L'associé unique approuve cette décision.



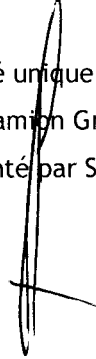
TROISIEME DECISION : CONVENTION VISEE A L'ARTICLE 227-10 DU CODE DE COMMERCE

L'associé unique, conformément aux dispositions de l'article L227-10 du Code de commerce, prend acte qu'aucune convention n'est intervenue directement ou par personne interposée entre la société et son dirigeant au cours de l'exercice 2021.

L'associé unique approuve cette décision.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.


Le Président
Stéphane Girerd


L'Associé unique
Toutenkamion Group
Représenté par Stéphane Girerd



Grant Thornton

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

EURO-SHELTER SAS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 981 285 €
901, rue du Lieutenant Thomasset
45270 LADON

Grant Thornton

SA d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
d'Orléans et membre
de la Compagnie régionale de Versailles et
du Centre
RCS Nanterre B 632 013 843
2 Quai Saint Laurent
45000 ORLEANS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

EURO-SHELTER SAS

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'associé unique de la société EURO-SHELTER,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EURO-SHELTER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Orléans, le 13 juin 2022

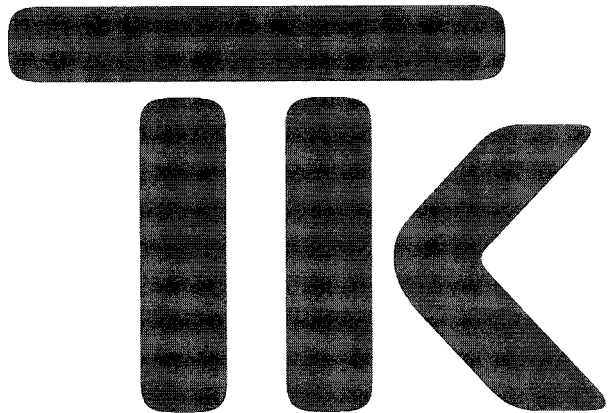
Le commissaire aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

 Signature
numérique de
caroline collet
Date :
2022.06.13
22:10:49 +02'00'

Caroline Collet
Associée

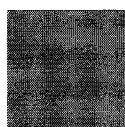
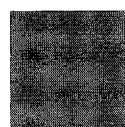
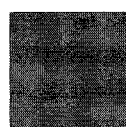
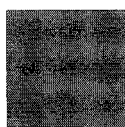
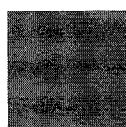


EURO-SHELTER

901 Rue du Lieutenant Thomasset

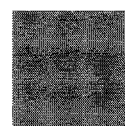
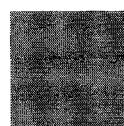
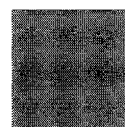
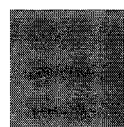
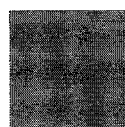
45270 LADON

00 00 00 00

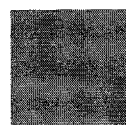
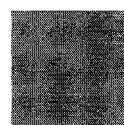
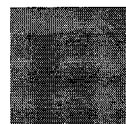
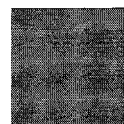
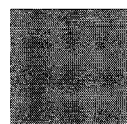


Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2021



Bilan et Compte de résultat



Bilan Actif

EURO-SHELTER

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 11/05/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	19 102,96	14 557,02	4 545,94	6 511,06
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	19 102,96	14 557,02	4 545,94	6 511,06
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	25 145,40	6 227,20	18 918,20	3 587,40
Constructions	1 323 468,89	1 173 377,23	150 091,66	(0,02)
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 972 686,38	1 592 301,05	380 385,33	333 998,74
Autres immobilisations corporelles	592 306,18	445 003,76	147 302,42	81 150,38
Immobilisations en cours	227 040,54		227 040,54	500 000,00
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	4 140 647,39	3 216 909,24	923 738,15	918 736,50
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participation par M.E				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	68 793,75		68 793,75	68 793,75
TOTAL immobilisations financières :	68 793,75		68 793,75	68 793,75
ACTIF IMMOBILISÉ	4 228 544,10	3 231 466,26	997 077,84	994 041,31

STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières	918 856,86	141 569,37	777 287,49	717 042,66
Stocks d'en-cours de product. de biens	268 333,11		268 333,11	305 813,13
Stocks d'en-cours product. de services	619 033,86		619 033,86	269 234,80
Stocks produits intermédiaires et finis	496 697,76		496 697,76	252 981,20
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	2 302 921,59	141 569,37	2 161 352,22	1 545 071,79
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	643 432,30	3 592,00	639 840,30	1 747 080,24
Autres créances	171 616,03		171 616,03	303 196,23
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	815 048,33	3 592,00	811 456,33	2 050 276,47
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	896 901,18		896 901,18	379 379,73
Charges constatées d'avance	105 125,14		105 125,14	1 424,61
TOTAL disponibilités et divers :	1 002 026,32		1 002 026,32	380 804,34
ACTIF CIRCULANT	4 119 996,24	145 161,37	3 974 834,87	3 976 152,60

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	8 348 540,34	3 376 627,63	4 971 912,71	4 970 193,91
----------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

Bilan Passif

EURO-SHELTER

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 11/05/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 981 285,00	981 285,00	981 285,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	95 568,93	95 568,93
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	46 699,82	46 699,82
Report à nouveau	(93 236,37)	(8,81)
Résultat de l'exercice	(537 773,91)	(93 227,56)
TOTAL situation nette :	492 543,47	1 030 317,38
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	25 037,09	4 699,03
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	517 580,56	1 035 016,41
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	710 901,68	1 063 632,83
Provisions pour charges	21 461,45	21 461,45
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	732 363,13	1 085 094,28
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	638 326,99	
Emprunts et dettes financières divers	643 749,30	
TOTAL dettes financières :	1 282 076,29	
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	287 291,60	1 023 183,70
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 630 877,26	1 323 485,35
Dettes fiscales et sociales	499 223,87	503 414,17
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	2 130 101,13	1 826 899,52
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES	22 500,00	
DETTES	3 721 969,02	2 850 083,22
Ecart de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	4 971 912,71	4 970 193,91

Compte de Résultat (Première Partie)

EURO-SHELTER

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 11/05/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
Ventes de marchandises				7 217,83
Production vendue de biens	5 230 478,01	37 069,60	5 267 547,61	4 172 473,89
Production vendue de services	694 393,41	40 800,00	735 193,41	763 779,59
Chiffres d'affaires nets	5 924 871,42	77 869,60	6 002 741,02	4 943 471,31
Production stockée			556 035,60	(659 179,80)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			50 922,19	
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			414 200,12	1 134 348,34
Autres produits			5,20	6,80
PRODUITS D'EXPLOITATION			7 023 904,13	5 418 646,65
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			50 626,57	16 662,67
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			2 085 535,90	1 394 184,60
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]			(65 094,78)	(166 969,89)
Autres achats et charges externes			3 111 392,77	2 552 211,12
TOTAL charges externes :			5 182 460,46	3 796 088,50
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			127 514,20	84 050,51
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 497 142,79	1 326 206,72
Charges sociales			604 771,24	508 085,99
TOTAL charges de personnel :			2 101 914,03	1 834 292,71
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			125 648,52	276 899,23
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			4 849,95	3 592,00
Dotations aux provisions pour risques et charges			9 070,03	
TOTAL dotations d'exploitation :			139 568,50	280 491,23
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			2 721,27	25 746,55
CHARGES D'EXPLOITATION			7 554 178,46	6 020 669,50
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(530 274,33)	(602 022,85)

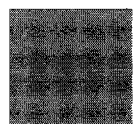
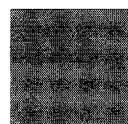
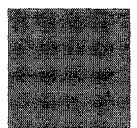
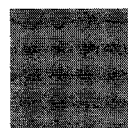
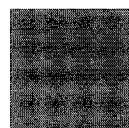
Compte de Résultat (Seconde Partie)

EURO-SHELTER

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 11/05/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(530 274,33)	(602 022,85)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	5 771,26	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	5 771,26	
RÉSULTAT FINANCIER	(5 771,26)	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(536 045,59)	(602 022,85)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	170,00	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	504 661,94	517 631,00
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	504 831,94	517 631,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 400,00	731,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	505 160,26	8 104,71
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	506 560,26	8 835,71
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(1 728,32)	508 795,29
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	7 528 736,07	5 936 277,65
TOTAL DES CHARGES	8 066 509,98	6 029 505,21
BÉNÉFICE OU PERTE	(537 773,91)	(93 227,56)

Détail des comptes



Détail des Comptes

EURO-SHELTER

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Edition du 11/05/22

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 15.00

Bilan Actif (2050)						
	Brut	Amortissements	Net 31/12/2021	Net N-1 31/12/2020	Variation En valeur	Variation En %
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Cessions, brevets et droits similaires	19 102,96	14 557,02	4 545,94	6 511,06	-1 965,12	-30,18
205000 Concess. & droits sim. brev.	19 102,96		19 102,96		19 102,96	
205100 CONCESSIONS BREVET LIC				19 102,96	-19 102,96	-100,00
280500 Amort.Logiciel		14 557,02	-14 557,02	-12 591,90	-1 965,12	-15,61
Immobilisations corporelles						
Terrains	25 145,40	6 227,20	18 918,20	3 587,40	15 330,80	427,35
212000 Agenc. & aménag. de terrains	25 145,40		25 145,40		25 145,40	
212400 AGENC. TERRAIN SUR SOL D				25 145,40	-25 145,40	-100,00
Constructions	1 323 468,89	1 173 377,23	150 091,66	-0,02	150 091,68	750458400
213500 Amgt. Agt Bat Construction	10 003,07		10 003,07	10 003,07		
214100 Construction s/sol autrui	1 055 465,78		1 055 465,78	1 016 138,30	39 327,48	3,87
214500 Amgt. Agt Bat Const s/sol autrui	258 000,04		258 000,04	202 143,61	55 856,43	27,63
281350 Amort. Amgt. Agt Bat Const		4 271,61	-4 271,61		-4 271,61	
281410 Amort. Construc/sol autrui		1 002 217,27	-1 002 217,27		-1 002 217,27	
281450 Amort. Amgt. Agt Bat Const s/s		166 888,35	-166 888,35		-166 888,35	
Inst. tech., matériel et out. industriels	1 972 686,38	1 592 301,05	380 385,33	333 998,74	46 386,59	13,89
215500 Outillage industriel	1 693 119,28		1 693 119,28	2 024 285,16	-331 165,88	-16,36
215600 Equipement App Mesure, contr,	279 567,10		279 567,10	275 857,10	3 710,00	1,34
Autres immobilisations corporelles	592 306,18	445 003,76	147 302,42	81 150,38	66 152,04	81,52
218100 Instal. génér. agenc. amgts	8 469,60		8 469,60	8 469,60		
218200 Matériel de transport	27 272,89		27 272,89	27 272,89		
218300 Matériel de bureau & infor.	109 313,58		109 313,58	102 579,44	6 734,14	6,56
218400 Mobilier	39 849,10		39 849,10	38 687,44	1 161,66	3,00
218700 Matériel Mobile Levage Manute	296 400,66		296 400,66	296 400,66		
218800 Matériels Equipements divers	111 000,35		111 000,35	45 553,35	65 447,00	143,67
281810 Amort. Agenc. Instal.		3 795,22	-3 795,22		-3 795,22	
281820 Amort. matr. Transport		17 801,59	-17 801,59		-17 801,59	
281830 Amort. Mat. Bureau		86 050,14	-86 050,14		-86 050,14	
281840 Amort. Mobilier		38 699,71	-38 699,71		-38 699,71	
281870 Amort. Matériel Mobile Levage		263 255,64	-263 255,64		-263 255,64	
281880 Amort. Matériels Equipements d		35 401,46	-35 401,46		-35 401,46	
Immobilisations en cours	227 040,54		227 040,54	500 000,00	-272 959,46	-54,59
231200 Immo Corp en cours NM en ser	227 040,54		227 040,54	500 000,00	-272 959,46	-54,59
Immobilisations financières						
Autres immobilisations financières	68 793,75		68 793,75	68 793,75	0,00	
275000 Dépôts et cautionnements dive	68 793,75		68 793,75	68 793,75		
TOTAL (II)	4 228 544,10	3 231 466,26	997 077,84	994 041,31	3 036,53	0,31
ACTIF CIRCULANT						
Stocks						
Matières premières, approvisionnements	918 856,86	141 569,37	777 287,49	717 042,66	60 244,83	8,40
310000 Matières premières	918 856,86		918 856,86		918 856,86	
312000 STOCKS MATIERES PREMIE				853 762,08	-853 762,08	-100,00
391000 Deprec. Mat. Premières		141 569,37	-141 569,37		-141 569,37	
391200 PROV. DEP. STCKS MP				-136 719,42	136 719,42	100,00
En cours de production de biens	268 333,11		268 333,11	305 813,13	-37 480,02	-12,26
331000 Produits en cours				496 081,44	-496 081,44	-100,00
339000 En cours - lissage de marge				-190 268,31	190 268,31	100,00
En cours de production de services	619 033,86		619 033,86	269 234,80	349 799,06	129,92
341000 Etudes en cours				269 234,80	-269 234,80	-100,00
Produits intermédiaires et finis	496 697,76		496 697,76	252 981,20	243 716,56	96,34
352000 Produits semi finis	496 697,76		496 697,76	252 981,20	243 716,56	96,34

Détail des Comptes

EURO-SHELTER

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Edition du 11/05/22

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 15.00

Bilan Actif (2050)						
	Brut	Amortissements	Net 31/12/2021	Net N-1 31/12/2020	Variation En valeur	En %
Créances						
Clients et comptes rattachés	643 432,30	3 592,00	639 840,30	1 747 080,24	-1 107 239,94	-63,38
411000 Collectif Clients	454 935,90		454 935,90		454 935,90	
411100 Collectif Clients Group				1 474 235,65	-1 474 235,65	-100,00
411200 CLIENTS GROUPE				77 373,79	-77 373,79	-100,00
416000 Clients douteux ou litigieux	42 340,00		42 340,00		42 340,00	
416100 CLTS DOUTEUX FRANCE				4 310,40	-4 310,40	-100,00
418100 Clients factures . établir	146 156,40		146 156,40		146 156,40	
418110 FAE - CLTS HORS GROUPE				194 752,40	-194 752,40	-100,00
491000 Dépré. Comptes de clients		3 592,00	-3 592,00	-3 592,00		
Autres créances	171 616,03		171 616,03	303 196,23	-131 580,20	-43,40
438600 Organismes, charges à payer (				952,95	-952,95	-100,00
438700 Produits à recevoir	5 282,40		5 282,40		5 282,40	
441000 "Etat - Subventions à recevoir;"	34,90		34,90	34,90		
445660 T.V.A. sur biens & services / Dé	5 878,05		5 878,05	24 157,92	-18 279,87	-75,67
445669 T.V.A. sur biens & services / En	112 827,50		112 827,50		112 827,50	
445670 Crédit de T.V.A. à reporter	3 973,00		3 973,00	147 101,00	-143 128,00	-97,30
445710 T.V.A Collectée sur Ventes 20%				2 060,38	-2 060,38	-100,00
445860 T.C.A./fact. non parvenues	43 620,18		43 620,18	20 233,10	23 387,08	115,59
448700 Etat produits . recevoir				108 655,98	-108 655,98	-100,00
Divers						
Disponibilités	896 901,18		896 901,18	379 379,73	517 521,45	136,41
511241 CIC EURO SHELTER SAS - D				-6 316,09	6 316,09	100,00
512140 Banque CIC E-S	557 283,49		557 283,49	205 881,69	351 401,80	170,68
512141 Banque CIC PARIS E-S				120 294,30	-120 294,30	-100,00
512340 Banque BNP E-S	339 617,69		339 617,69	59 519,83	280 097,86	470,60
COMPTES DE RÉGULARISATION						
Charges constatées d'avances	105 125,14		105 125,14	1 424,61	103 700,53	7279,22
486000 Charges constatées d'avance	105 125,14		105 125,14	1 424,61	103 700,53	7279,22
TOTAL (III)	4 119 996,24	145 161,37	3 974 834,87	3 976 152,60	-1 317,73	-0,03
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	8 348 540,34	3 376 627,63	4 971 912,71	4 970 193,91	1 718,80	0,03

Détail des Comptes

EURO-SHELTER

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Edition du 11/05/22

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 15.00

Bilan Passif (2051)				
	Net 31/12/2021	Net N-1 31/12/2020	Variation	
			En valeur	En %
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel	981 285,00	981 285,00	0,00	
101100 Cap. souscrit appelé	981 285,00		981 285,00	
1013100020 CAP. SOUSCRIT - APPELE VERSE		981 285,00	-981 285,00	-100,00
Réserve légale	95 568,93	95 568,93	0,00	
106110 Réserve légale	95 568,93	95 568,93		
Autres réserves	46 699,82	46 699,82	0,00	
106880 Réserves de prévoyance	46 699,82	46 699,82		
Report à nouveau	-93 236,37	-8,81	-93 227,56	-1058201,59
119000 Report à Nouveau Débiteur	-93 236,37	-8,81	-93 227,56	-1058201,59
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-537 773,91	-93 227,56	-444 546,35	-476,84
Subventions d'investissement	25 037,09	4 699,03	20 338,06	432,81
131700 Subvention d'Equipement	300 011,17	275 011,17	25 000,00	9,09
139000 SUBV. INVEST - INSCR. CPTE RESULTAT		-270 312,14	270 312,14	100,00
139700 Subvention d'Equipement	-274 974,08		-274 974,08	
TOTAL (I)	517 580,56	1 035 016,41	-517 435,85	-49,99
AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques	710 901,68	1 063 632,83	-352 731,15	-33,16
151100 Provision pour Litiges	572 643,00		572 643,00	
151120 PROV. AUTRES LITIGES		800 914,00	-800 914,00	-100,00
151200 Provision pour Garanties	138 258,68	147 940,32	-9 681,64	-6,54
151810 PROV. PERTES A TERMINAISON		114 778,51	-114 778,51	-100,00
Provisions pour charges	21 461,45	21 461,45	0,00	
158000 Provision Médailles du Travail	21 461,45		21 461,45	
158700 PROV. MEDAILLES DU TRAVAIL		21 461,45	-21 461,45	-100,00
TOTAL (III)	732 363,13	1 085 094,28	-352 731,15	-32,51
DETTES				
Emprunts et dettes auprès établ. de crédits	638 326,99		638 326,99	
164000 Emprunts auprès des établissements	338 326,99		338 326,99	
519000 Concours bancaires courants	300 000,00		300 000,00	
Emprunts et dettes financières divers	643 749,30		643 749,30	
455100 Compte Courant TKG	643 749,30		643 749,30	
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours	287 291,60	1 023 183,70	-735 892,10	-71,92
419100 Clts avances acpts reŕus/com.	287 291,60		287 291,60	
419110 CLTS HORS GPE -AV. & ACPTEs SUR PRO		1 023 183,70	-1 023 183,70	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 630 877,26	1 323 485,35	307 391,91	23,23
401000 Collectif Fournisseurs	646 268,44		646 268,44	
401100 Collectif Frs Group	722 887,72	854 429,08	-131 541,36	-15,40
401200 FRS GROUPE		347 438,66	-347 438,66	-100,00
408100 Frs factures non parvenues	261 721,10	121 617,61	140 103,49	115,20
Dettes fiscales et sociales	499 223,87	503 414,17	-4 190,30	-0,83
425100 Personnel notes de frais	369,58	349,73	19,85	5,68
427000 Personnel - Oppositions		675,19	-675,19	-100,00
428200 Dettes prov/congés payés	160 913,88	145 968,11	14 945,77	10,24
428600 Pers. Autres charges à payer	57 505,17	36 048,35	21 456,82	59,52
431000 URSSAF	116 899,25		116 899,25	
431110 URSSAF - SECURITE SOCIALE		155 651,68	-155 651,68	-100,00
431160 IJSS	7 641,16		7 641,16	
437310 Caisses de Retraite	15 323,10	13 118,81	2 204,29	16,80
437320 Mutuelle	15 820,42	14 878,08	942,34	6,33
437330 Prévoyance	6 440,98	5 651,30	789,68	13,97
438200 Charges sur congés à payer	94 359,83		94 359,83	
438210 ORG SOC - CH SOC S/CONGES A PAYER		78 244,60	-78 244,60	-100,00

Détail des Comptes

EURO-SHELTER

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Edition du 11/05/22

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 15.00

Bilan Passif (2051)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2021	31/12/2020	En valeur	En %
438600 Organismes, charges à payer (CIL-TA)	5 459,46		5 459,46	
438700 Produits à recevoir		901,00	-901,00	-100,00
442100 Etat-PAS recouvrables sur tiers	4 530,59	3 974,09	556,50	14,00
445710 T.V.A Collectée sur Ventes 20%	81,20		81,20	
445719 N.A	3 620,25	3 620,25		
448600 Etat charges . payer	10 259,00	286,98	9 972,02	3474,81
448610 Abonn. CVAE-CFE		44 046,00	-44 046,00	-100,00
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Produits constatés d'avance	22 500,00		22 500,00	
487000 Produits constatés d'avance	22 500,00		22 500,00	
TOTAL (IV)	3 721 969,02	2 850 083,22	871 885,80	30,59
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	4 971 912,71	4 970 193,91	1 718,80	0,03

Détail des Comptes

EURO-SHELTER

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Edition du 11/05/22

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 15.00

Compte de Résultat (2052)

	Net 31/12/2021	Net N-1 31/12/2020	Variation	
			En valeur	En %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises		7 217,83	-7 217,83	-100,00
707120 VENTES DE MSES TTK		3 409,02	-3 409,02	-100,00
707130 VENTES DE MSES BVT		3 808,81	-3 808,81	-100,00
Production vendue de biens	5 267 547,61	4 172 473,89	1 095 073,72	26,25
701000 Ventes de Produits Fabriqués	1 514 296,67		1 514 296,67	
701100 VTE PDTS FABRIQUES		3 268 707,76	-3 268 707,76	-100,00
701110 VENTES PDT FABRIQUE TKG		10 656,00	-10 656,00	-100,00
701120 Ventes de Produits Fabriqués à TTK	62 750,09	9 762,03	52 988,06	542,80
701200 Ventes en suspension de TVA	3 659 776,60	627 415,00	3 032 361,60	483,31
701800 FAE	-48 596,00	194 751,00	-243 347,00	-124,95
701901 Ventes Produit Fabriqués Export UE	9 069,60	52 657,50	-43 587,90	-82,78
701902 Ventes Produits Fabriqués Export Ho	28 000,00		28 000,00	
703100 Ventes de Pds Résiduels	42 250,65		42 250,65	
703200 VTE PDTS RESID FCE (NON-TAXA) (FIN-		8 524,60	-8 524,60	-100,00
Production vendue de services	735 193,41	763 779,59	-28 586,18	-3,74
705000 Etudes	433 644,70	714 343,70	-280 699,00	-39,29
706000 Prestations de services	238 341,00		238 341,00	
706020 Prestations de services Exportation	40 800,00	40 800,00		
706120 Prestations de services à TTK	1 383,80	1 136,00	247,80	21,81
708200 Commissions et courtages	4 794,69	7 499,89	-2 705,20	-36,07
708700 Refacturation à TKG	7 611,17		7 611,17	
708720 Refacturation à TTK	2 895,80		2 895,80	
708730 Refacturation à BVT	5 722,25		5 722,25	
Chiffres d'affaires nets	6 002 741,02	4 943 471,31	1 059 269,71	21,43
Production stockée	556 035,60	-659 179,80	1 215 215,40	184,35
713300 Variation encours de Production	-227 748,33		-227 748,33	
713310 VAR STOCKS-PDTS EN-COURS		-870 530,59	870 530,59	100,00
713390 Variation lissage de marge	-282 672,33	-709 197,08	426 524,75	60,14
713400 Variation encours d'études	822 739,70		822 739,70	
713410 VAR STOCKS-ETUDE EN-COURS		1 159 563,72	-1 159 563,72	-100,00
713500 Variation encours Pdt semi finis	243 716,56		243 716,56	
713520 VAR STOCKS-PDTS INTERMED.		-2 427,65	2 427,65	100,00
713550 VARIATION ENCOURS DE PDT FINIS		-236 588,20	236 588,20	100,00
Subvention d'exploitation	50 922,19		50 922,19	
740000 Subventions d'exploitation	50 922,19		50 922,19	
Reprises sur amort. et prov., transf. de ch	414 200,12	1 134 348,34	-720 148,22	-63,49
781100 Reprises sur amortissements des imm	51 992,94	64 489,80	-12 496,86	-19,38
781500 Reprise provision exploitation/gara	361 801,18	973 256,74	-611 455,56	-62,83
781730 REPR PROV STOCKS ET ENCOURS		95 576,65	-95 576,65	-100,00
791000 Transfert de charges de gestion	406,00	1 025,15	-619,15	-60,40
Autres produits	5,20	6,80	-1,60	-23,53
758000 Produits divers gestion courante	5,20	6,80	-1,60	-23,53
Total des produits d'exploitation (I)	7 023 904,13	5 418 646,65	1 605 257,48	29,62
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits douane)	50 626,57	16 662,67	33 963,90	203,83
607000 Achats de marchandises	43 765,98	13 601,23	30 164,75	221,78
607020 UE - Achats de marchandises	1 320,10	405,26	914,84	225,74
608100 Frais accessoires d'achats	5 540,49	2 656,18	2 884,31	108,59
Achat mat. 1ère et autres appro.	2 085 535,90	1 394 184,60	691 351,30	49,59
601000 Achats stockés - Matières premières	1 860 591,60	1 278 648,34	581 943,26	45,51
601020 Achats Stockés de Matières Première	39 466,00		39 466,00	
601090 EXPORT - Achats stockés - Matières	9 589,70		9 589,70	
601800 Achats Intracommunautaires	138 183,92	47 021,37	91 162,55	193,87
602201 Achats Stockés de CONSOMMABLES FAB.	2 086,12	569,75	1 516,37	266,15
602202 Achats Stockés de CONSOMMABLES PEIN	95,00	1 516,98	-1 421,98	-93,74
602203 Achats Stockés de CONSOMMABLES ELEC	563,46	251,81	311,65	123,76
602204 Achats Stockés de ACCESSOIRES INTEG	31 103,77	65 829,18	-34 725,41	-52,75
602205 Achats Stockés de CONSOMMABLES HYDR	118,33		118,33	
602206 Achats Stockés de CONSOMMABLES PLOM	837,33		837,33	
602207 Achats Stockés de CONSOMMABLES CLIM	31,03		31,03	

Détail des Comptes

EURO-SHELTER

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Edition du 11/05/22

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 15.00

Compte de Résultat (2052)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2021	31/12/2020	En valeur	En %
602600 Emballages	2 869,64		2 869,64	
602800 EMBALLAGES		347,17	-347,17	-100,00
Variation de stock (mat. 1ère et autre appro.)	-65 094,78	-166 969,89	101 875,11	61,01
603100 Variation Stocks MPremières	-65 094,78		-65 094,78	
603120 VAR STOCKS MPC PSOF (PHY-PRJ)		-166 969,89	166 969,89	100,00
Autres achats et charges externes	3 111 392,77	2 552 211,12	559 181,65	21,91
604100 SOUS-TRAITANCE DE PRODUCTION		126 646,09	-126 646,09	-100,00
604110 Sous-Traitance de Compétence	187 527,66	67 340,26	120 187,40	178,48
604112 Sous-Traitance de Compétence TTK	224,00		224,00	
604120 Sous-Traitance de Production TTK	46 424,75		46 424,75	
605000 Achats de matériel, équipements et	24 686,93		24 686,93	
605100 ACHAT DE MATERIEL EQUIPEMENT		132 301,95	-132 301,95	-100,00
606100 Fournitures non stockables	169 137,10	142 095,59	27 041,51	19,03
606300 Fournitures d'entretien et petit éq	57 887,62	54 211,25	3 676,37	6,78
606400 Fournitures administratives	11 997,48	11 199,20	798,28	7,13
611000 Sous-traitance Générale	15 180,78	6 028,42	9 152,36	151,82
613200 Locations Immobilières	782 868,69		782 868,69	
613280 LOCATION IMMOBILIERE - GIAT SA (50)		491 739,62	-491 739,62	-100,00
613500 Locations Mobilières	32 983,69	9 322,70	23 660,99	253,80
614000 Charges Locatives	85 096,68		85 096,68	
615200 Entretien Répar/biens immob	60 889,91	55 243,53	5 646,38	10,22
615500 Entretien Répar/biens mobilier	16 971,31	19 023,24	-2 051,93	-10,79
615600 Maintenance	59 077,08	166 295,09	-107 218,01	-64,47
616000 Primes d'Assurance	48 516,53	38 563,99	9 952,54	25,81
617000 Etudes et Recherches	84 145,00	67 756,00	16 389,00	24,19
618100 Documentations	784,56	1 177,17	-392,61	-33,35
621000 Personnel intérimaire	202 430,05		202 430,05	
621100 PERSONNEL INTERIMAIRE		212 147,73	-212 147,73	-100,00
621400 Personnel Détaché ou prêt	272 643,23	124 304,00	148 339,23	119,34
622100 COMMISSIONS COURTAGES/ACHATS		2 558,42	-2 558,42	-100,00
622500 Rémunérations d'affacturage	18,03		18,03	
622600 Honoraires	76 823,78	37 260,96	39 562,82	106,18
622610 Management FEES TKG	662 544,64	611 962,59	50 582,05	8,27
623010 ANNONCES INSERTIONS		625,00	-625,00	-100,00
623011 FOIRES EXPOSITIONS		14 250,00	-14 250,00	-100,00
623400 CADEAUX CLIENTELE		125,00	-125,00	-100,00
624100 Transport s/achats	76 668,05	66 596,20	10 071,85	15,12
624200 Transports/ventes	32 527,49	13 352,85	19 174,64	143,60
625100 Voyages et déplacements	23 981,44	14 132,68	9 848,76	69,69
625700 Réceptions	4 487,52	1 643,74	2 843,78	173,01
626000 Frais postaux et télécommunications	5 408,22	5 315,85	92,37	1,74
626100 Frais Téléphone/Fax	30 279,28	14 639,46	15 639,82	106,83
626400 Téléphone Mobile	8 143,09	7 663,98	479,11	6,25
627000 Frais et Commissions de Banque	11 728,49	8 490,03	3 238,46	38,14
628000 Achat de formation	428,81	1 741,60	-1 312,79	-75,38
628100 Cotisations	9 880,88	21 036,93	-11 156,05	-53,03
628400 Frais de recrutement	9 000,00	5 420,00	3 580,00	66,05
Impôts, taxes et versements assimilés	127 514,20	84 050,51	43 463,69	51,71
633100 Versements transport	29 688,41	26 341,99	3 346,42	12,70
633300 CUFPA	28 856,15	31 003,14	-2 146,99	-6,93
633400 PEEC		-5 929,52	5 929,52	100,00
635110 CVAE	23 843,98	-58 881,84	82 725,82	140,49
635111 CFE	44 488,00	88 898,00	-44 410,00	-49,96
635400 Droit d'enregistrement et de timbre	637,66	2 618,74	-1 981,08	-75,65
Salaires et traitements	1 497 142,79	1 326 206,72	170 936,07	12,89
641000 Salaires	1 374 276,89	1 225 942,67	148 334,22	12,10
641200 Congés Payés - RTT - Ancienneté	40 985,79		40 985,79	
641210 Primes & Gratifications	70 700,64	38 110,57	32 590,07	85,51
641310 PRIMES GRATIF SOUMISES & IMPOS		12 869,58	-12 869,58	-100,00
641400 Indemnités Diverses	11 179,47		11 179,47	
641410 INDEMN SOUMISES & IMPOS		49 283,90	-49 283,90	-100,00
Charges sociales	604 771,24	508 085,99	96 685,25	19,03
645100 Urssaf	424 320,15	381 272,17	43 047,98	11,29
645300 Retraite - Prévoyance	112 527,04	97 309,98	15 217,06	15,64
645400 Mutuelle	48 371,87	35 119,68	13 252,19	37,73
645800 Charges sociales s/CP-RTT-Anciennet	16 115,21		16 115,21	
645900 PROV CONGES PAYES CHARGES SOC		-8 573,84	8 573,84	100,00
647500 Médecine du travail Pharmacie	3 436,97	2 958,00	478,97	16,19

Détail des Comptes

EURO-SHELTER

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Edition du 11/05/22

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 15.00

Compte de Résultat (2052)				
	Net 31/12/2021	Net N-1 31/12/2020	Variation	
			En valeur	En %
Dotation d'exploitation				
Sur immobilisations - dot. aux amort.	125 648,52	276 899,23	-151 250,71	-54,62
681100 Dotations Immo Incorporelles	1 965,12		1 965,12	
681110 DOT AMORT INCORPORELS		1 922,88	-1 922,88	-100,00
681120 Dotations Immo Corporelles	123 683,40	132 008,69	-8 325,29	-6,31
681400 DOT PROV RISQUES & CHARG (FIN-PRJ)		142 967,66	-142 967,66	-100,00
Sur actif circulant : dot aux prov.	4 849,95	3 592,00	1 257,95	35,02
681730 Dotations dépréciation des stocks	4 849,95		4 849,95	
681740 DOTATION DEPR CLIENTS		3 592,00	-3 592,00	-100,00
Pour risques et charges : dot. aux prov	9 070,03		9 070,03	
681500 Dotations provisions risques et cha	9 070,03		9 070,03	
Autres charges	2 721,27	25 746,55	-23 025,28	-89,43
651000 Redevances Brevets/licences	2 705,76		2 705,76	
651100 REDEVANCES BREVETS LICENCES		15 438,67	-15 438,67	-100,00
654000 PERTE S/CREANCE IRRECOUVRABLE		10 301,88	-10 301,88	-100,00
658000 Charges diverses de gestion courant	15,51	6,00	9,51	158,50
Total des charges d'exploitation (II)	7 554 178,46	6 020 669,50	1 533 508,96	25,47
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-530 274,33	-602 022,85	71 748,52	11,92
Opérations en commun				
Produits financiers				
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	5 771,26		5 771,26	
661100 Intérêts des Emprunts	38,95		38,95	
661500 Intérêts des CCT	4 426,76		4 426,76	
661600 Intér. banc. &/opér. de financ.	1 305,55		1 305,55	
Total des charges financières (VI)	5 771,26		5 771,26	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-5 771,26		-5 771,26	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6)	-536 045,59	-602 022,85	65 977,26	10,96

Détail des Comptes

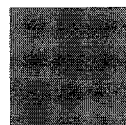
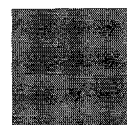
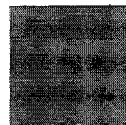
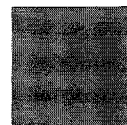
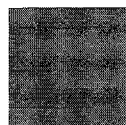
EURO-SHELTER

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 11/05/22
Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 15.00

Compte de Résultat (2053)				
	Net 31/12/2021	Net N-1 31/12/2020	Variation	
			En valeur	En %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits except. sur opérations de gestion	170,00		170,00	
771800 Autres produits exceptionnels	170,00		170,00	
Produits except. sur opérations en capital	504 661,94	517 631,00	-12 969,06	-2,51
775000 Pds s/cession d'éléments d'actifs	500 000,00		500 000,00	
775100 PDT CESSION ACTIF		9 100,00	-9 100,00	-100,00
777000 Quote part subvention virée compte	4 661,94	8 531,00	-3 869,06	-45,35
778000 AUTRES PDTS EXCEPTIONNELS		500 000,00	-500 000,00	-100,00
Total des produits exceptionnels (VII)	504 831,94	517 631,00	-12 799,06	-2,47
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges except. sur opérations de gestion	1 400,00	731,00	669,00	91,52
671200 Pénalités amendes fisc. pén.	1 400,00	731,00	669,00	91,52
Charges except. sur opérations en capital	505 160,26	8 104,71	497 055,55	6132,92
675000 Valeur comptable des éléments d'act	505 160,26	8 104,71	497 055,55	6132,92
Total des charges exceptionnelles (VIII)	506 560,26	8 835,71	497 724,55	5633,10
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-1 728,32	508 795,29	-510 523,61	-100,34
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	7 528 736,07	5 936 277,65	1 592 458,42	26,83
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	8 066 509,98	6 029 505,21	2 037 004,77	33,78
5 - BÉNÉFICE OU PERTE	-537 773,91	-93 227,56	-444 546,35	-476,84

Annexe



Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021

Table des matières

PREAMBULE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

AUTRES INFORMATIONS

- *Fonds commercial*
- *Immobilisations*
- *Amortissements*
- *Variation détaillée des stocks et des En-cours*
- *Tableau d'affectation du résultat*
- *Tableau de variation des capitaux propres*
- *Crédit-bail*
- *Incidence des évaluations fiscales dérogatoires*
- *Composition du capital social*
- *Provisions inscrites au bilan*
- *Détail des Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles*
- *Accroissements et Allègements Dettes futures d'Impôts*
- *Ventilation de l'Impôt sur les bénéfices*
- *Engagements Financiers*
- *Etat des échéances des créances et dettes*
- *Entreprises liées*
- *Ventilation du Chiffre d'Affaires Net*
- *Détail des Transferts de Charges*
- *Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices*
- *Charges à payer*
- *Produits à recevoir*
- *Charges et produits constatés d'avance*
- *Charges à répartir sur plusieurs exercices*
- *Effectif moyen*

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le

31/12/2021

PREAMBULE

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 4 971 913 €

Le résultat net comptable est un déficit de 537 774 €.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983, ainsi que du règlement ANC 2014-03, modifié par le règlement ANC N°2019-09.

Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables

A compter du 1/01/2020, la SAS Euro-Shelter a opté, à titre de filiale, pour le régime d'imposition des groupes de sociétés (intégration fiscale).

La société mère du groupe est la SAS Toutenkamion Group, dont le siège social est situé à Ladon (Loiret), et qui détient 100% des titres de la SAS Euro-Shelter.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, la société considère que l'usage de son fonds de commerce n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds de commerce à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	linéaire	7 ans
Brevets	linéaire	5 ans

Immobilisations corporelles

Les règles édictées par le CRC 2002-10, CRC 2003-7 et le CRC 2004-06 sont appliquées depuis le 01/01/2005.

L'approche par composant est mise en oeuvre si un ou plusieurs éléments constitutifs de l'actif ont chacun une utilisation différente ou procurent des avantages économiques à la société selon un rythme différent. Chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun des éléments est retenu. Dans le cas contraire, l'immobilisation reste un bien non décomposable.

Les plans d'amortissement sont déterminés selon la nature, la durée et les conditions probables d'utilisation des biens, en prenant en compte la valeur résiduelle du bien si celle-ci est significative.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Amortissements des immobilisations corporelles

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	linéaire	8 à 20 ans
Aménagements des Constructions	linéaire	5 à 20 ans
Matériel et outillage	linéaire	4 à 10 ans
Installations générales	linéaire	5 à 15 ans
Matériel de transport	linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	linéaire	2 à 5 ans
Mobilier de Bureau	linéaire	4 à 10 ans

Immobilisations Financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Contrats à long terme

Pour les contrats à long terme, une prévision de résultat à fin d'affaire est déterminée lors de l'enregistrement en carnet de commande et est ré-estimée à chaque arrêté de comptes selon les hypothèses les plus vraisemblables à cette date. Cette prévision de résultat comprend notamment la prise en compte des pénalités correspondant aux retards effectifs ou prévus en fonction du calendrier prévisionnel de livraison du contrat. Il existe quatre types de pénalités: pénalités définitives, pénalités notifiées (par le client), pénalités encourues (livraison réalisée) et pénalités potentielles (livraison à venir). Les résultats sont constatés en résultat de période au fur et à mesure des livraisons des lots de fabrication ou des dossiers d'études.

En cas de perte à fin d'affaire, celle-ci est provisionnée pour sa totalité dès qu'elle est connue.

Cette perte à fin d'affaire comprend une estimation de l'ensemble des coûts directs. Les frais hors production (généraux, administratifs...) sont directement pris en charge dans l'exercice et ne sont pas inclus dans la provision pour perte à terminaison des contrats déficitaires.

Stocks

Evaluation des stocks de matières premières

Les stocks de matières premières et fournitures consommables sont évalués au prix moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation des stocks de matières premières est pratiquée en fonction de la date du dernier mouvement de consommation des articles.

Taux de rotation	Taux provision
0%	95%
20%	80%
50%	70%

Evaluation des stocks fabriqués

Les produits en cours sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, ainsi que les amortissements des biens concourant à la production. Les frais financiers sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks fabriqués est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est supérieure au prix de vente.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. La valeur d'inventaire des créances est appréciée au cas par cas et donne lieu le cas échéant à comptabilisation d'une dépréciation. Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'un risque de non-recouvrement est identifié.

Provisions pour risques et charges

Un passif est une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci. Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite et d'un taux d'actualisation de 0.99%, s'élève à 221 506 €, y compris charges sociales.

Par ailleurs, la société a souscrit un contrat « indemnité de fin de carrière » auprès d'un organisme financier. Les sommes placées sur ce contrat s'élèvent à 312 858 € à la clôture de l'exercice 2021.

AUTRES INFORMATIONS

Information au titre de l'impact du covid-19 sur l'activité de l'entreprise

La crise sanitaire liée au Covid-19 continue à provoquer des perturbations majeures au titre de l'exercice 2021. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2021 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences.

A cela s'ajoutent la pénurie et l'augmentation des prix de la matière première ainsi que l'impact du conflit sur les marchés économiques et financiers.

Eu égard à ce contexte, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Déménagement de l'entreprise sur un autre site

Euro-Shelter a déménagé sur le dernier trimestre 2021 sur le site de la Janais, à Chartres de Bretagne. L'exercice comptable 2021 a supporté un double loyer sur quatre trimestres. Il en résulte également une mise à jour des provisions pour risque liées à ce déménagement.

Il est à noter là ce titre la cession de la commande numérique au fournisseur MECANUMERIQUE pour 500 K€ (plan de relance / TKG) et la souscription d'emprunt pour financer les nouvelles immobilisations (PPE ENTREPRISES PME GME avec le CIC pour 500 K€ souscrit sur l'exercice)

Epargne Salariale

Au cours de l'exercice 2021, un contrat d'intéressement groupe a été conclu au profit du personnel avec effet au 1er janvier 2021 pour une durée d'un an. Pour l'exercice 2021, le seuil de déclenchement de l'intéressement n'a pas été atteint.

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice 2021 au titre de la mission de contrôle légal des comptes sont de 10 200 €.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Malgré un carnet de commande important, la difficulté de recrutement et la hausse des prix de la matière première ne nous permettent pas de mesurer les impacts sur l'atterrissage 2022.

Le site de la Courrouze n'est pas complètement libéré à ce jour, notamment en ce qui concerne les exigences ICPE.

La société n'a pas été en mesure de mener l'analyse des répercussions indirectes de la situation en Ukraine mais cette dernière est en cours étant entendu qu'aucune incidence significative n'est identifiée à ce jour.

Fonds Commercial

EURO-SHELTER

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 11/05/22
Devise d'édition EURO

NATURE	Montant des éléments				Montant des dépréciations
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Globaux	
NEANT					
TOTAL					
RAPPEL : Fonds commercial					

Immobilisations

EURO-SHELTER

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 11/05/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	19 103		
TOTAL immobilisations incorporelles :	19 103		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	25 145		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	1 218 282		95 184
Constructions installations générales	10 003		
Installations techniques et outillage industriel	2 300 142		186 285
Installations générales, agencements et divers	8 470		
Matériel de transport	27 273		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	141 267		7 896
Emballages récupérables et divers	341 954		65 447
Immobilisations corporelles en cours	500 000		581 852
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	4 572 536		936 664
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	68 794		
TOTAL immobilisations financières :	68 794		

TOTAL GÉNÉRAL	4 660 433		936 664
----------------------	------------------	--	----------------

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			19 103	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :			19 103	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			25 145	
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui			1 313 466	
Constructions installations générales			10 003	
Install. techn., matériel et out. industriels		513 741	1 972 686	
Inst. générales, agencements et divers			8 470	
Matériel de transport			27 273	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			149 163	
Emballages récupérables et divers			407 401	
Immobilisations corporelles en cours		854 812	227 041	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		1 368 553	4 140 647	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			68 794	
TOTAL immobilisations financières :			68 794	

TOTAL GÉNÉRAL		1 368 553	4 228 544	
----------------------	--	------------------	------------------	--

Amortissements

EURO-SHELTER

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Edition du 11/05/22

Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	12 592	1 965		14 557
TOTAL immobilisations incorporelles :	12 592	1 965		14 557
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	4 970	1 257		6 227
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	965 085	37 132		1 002 217
Constructions installations générales	164 838	6 321		171 160
Installations techn. et outillage industriel	1 911 022	61 263	508 581	1 463 763
Inst. générales, agencements et divers	2 948	847		3 795
Matériel de transport	14 409	3 393		17 802
Mat. de bureau, informatique et mobil.	117 579	7 171		124 750
Emballages récupérables et divers	292 357	6 300		298 657
TOTAL immobilisations corporelles :	3 473 209	123 683	508 581	3 088 370
TOTAL GÉNÉRAL	3 485 801	125 648	508 581	3 102 927

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 965		
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 965		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	1 257		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	37 132		
Constructions installations générales	6 321		
Installations techniques et outillage industriel	61 262		
Installations générales, agencements et divers	847		
Matériel de transport	3 393		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	7 171		
Emballages récupérables et divers	6 300		
TOTAL immobilisations corporelles :	123 683		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	125 648		

Variation Détaillée des Stocks et des En-Cours

EURO-SHELTER

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 11/05/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises Stocks revendus en l'état Marchandises				
Approvisionnement Stocks approvisionnement Matières premières Autres approvisionnements	918 857	853 762	65 095	
TOTAL I	918 857	853 762	65 095	

Production Produits intermédiaires Produits finis Produits résiduels	496 698	252 981	243 717	
TOTAL II	496 698	252 981	243 717	

Production en cours Produits Travaux Études Prestations de services	268 333 619 034	496 081 78 966		227 748
TOTAL III	887 367	575 048	312 319	

PRODUCTION STOCKEE (ou déstockage de production)	II + III	556 036	
---	-----------------	----------------	--

EURO-SHELTER

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 11/05/22
Devise d'édition EURO

ORIGINES	
Report à nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	(93 236)
Prélèvements sur les réserves	
TOTAL DES ORIGINES	(93 236)

AFFECTATIONS	
Affectations aux réserves	
Réserve légale	
Réserve spéciale des plus-values à long terme	
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartitions	
Report à nouveau	(93 236)
TOTAL DES AFFECTATIONS	(93 236)

Tableau de variation des capitaux propres

EURO-SHELTER

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 11/05/22
Devise d'édition EURO

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	981 285			981 285
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	95 569			95 569
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	46 700			46 700
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau			93 236	(93 236)
Résultat de l'exercice	(93 236)	93 236	537 774	(537 774)
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	1 030 317	93 236	631 010	492 543

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine					
Amortissements : - cumuls exercices antérieurs - dotations de l'exercice					
TOTAL					

REDEVANCES PAYÉES : - cumuls exercices antérieurs - dotations de l'exercice					
TOTAL					

REDEV. RESTANT À PAYER : - à un an au plus - à plus d'un an et cinq ans au plus - à plus de cinq ans					
TOTAL					

VALEUR RÉSIDUELLE - à un an au plus - à plus d'un an et cinq ans au plus - à plus de cinq ans					
TOTAL					

Mont. pris en charge dans l'exercice					
--------------------------------------	--	--	--	--	--

Rappel : Redevance de crédit bail	
-----------------------------------	--

Incidence des Évaluations Fiscales Dérogatoires

EURO-SHELTER

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 11/05/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(537 774)
Impôts sur les bénéfices	
RÉSULTAT AVANT IMPOT	(537 774)
Variation des provisions réglementées :	
- amortissements dérogatoires	
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuations des cours	
Autres évaluations dérogatoires	
RÉSULTAT HORS ÉVALUTATIONS FISCALES DÉROGATOIRES (avant impôt)	(537 774)

Composition du Capital Social

EURO-SHELTER

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 11/05/22
Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	65419	15
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	65419	15

Provisions Inscrites au Bilan

EURO-SHELTER

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 11/05/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges	800 914		228 271	572 643
Prov. pour garant. données aux clients	147 940	9 070	18 752	138 259
Prov. pour pertes sur marchés à terme	114 779		114 779	
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	21 461			21 461
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	1 085 094	9 070	361 801	732 363

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles	180 590		51 992	128 597
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours	136 719	4 850		141 569
Provisions sur comptes clients	3 592			3 592
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	320 901	4 850	51 992	273 758

TOTAL GÉNÉRAL	1 405 995	13 920	413 793	1 006 121
----------------------	------------------	---------------	----------------	------------------

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

EURO-SHELTER

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 11/05/22
Devise d'édition EURO

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Cessions d'immobilisations	500 000	
Quote part de subvention	4 662	
Produits exceptionnels divers	170	

TOTAL	504 832	
-------	---------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Cessions d'immobilisations	505 160	
Pénalités de retard	1 400	

TOTAL	506 560	
-------	---------	--

EURO-SHELTER

Période du	01/01/21	au	31/12/21
Edition du	11/05/22		
Devise d'édition	EURO		
Taux prévisionnel d'imposition :			26,5

TOTAL DES ACCROISSEMENTS		
--------------------------	--	--

	TOTAL DES ALLÈGEMENTS	14 909
--	-----------------------	--------

Déficits reportables	1 154 222
Moins-values à long terme	

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

EURO-SHELTER

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 11/05/22
Devise d'édition EURO

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	(536 046)	
Résultat exceptionnel (hors participation)	(1 728)	
Résultat comptable (hors participation)	(537 774)	

Engagements Financiers

EURO-SHELTER

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 11/05/22
Devise d'édition EURO

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	500 000
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	312 858
Autres engagements donnés :	

TOTAL	812 858
-------	---------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

TOTAL	
-------	--

État des Échéances des Créances et Dettes

EURO-SHELTER

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 11/05/22
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	68 794		68 794
TOTAL de l'actif immobilisé :	68 794		68 794
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	42 340		42 340
Autres créances clients	601 092	601 092	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 282	5 282	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	166 299	166 299	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers	35	35	
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	815 048	772 708	42 340
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	105 125	105 125	
TOTAL GÉNÉRAL	988 967	877 833	111 134

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Après des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	638 327	300 000	338 327	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 630 877	1 630 877		
Personnel et comptes rattachés	218 789	218 789		
Sécurité sociale et autres organismes	261 944	261 944		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	3 701	3 701		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	14 790	14 790		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	643 749	643 749		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	22 500	22 500		
TOTAL GÉNÉRAL	3 434 677	3 096 350	338 327	

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec laquelle la société a un lien de participation
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
TOTAL des immobilisations		
Avances, acomptes versés sur commandes		
CRÉANCES		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Capital souscrit et appelé, non versé		
TOTAL des créances		
DISPONIBILITÉS		
TOTAL des disponibilités		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	643 749	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	722 888	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL des dettes	1 366 637	
CHIFFRE D'AFFAIRES	80 363	

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

EURO-SHELTER

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 11/05/22
Devise d'édition EURO

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Vente de produits finis	5 267 548
Vente de prestations	735 193

TOTAL	6 002 741
-------	-----------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
France	5 924 871
Etranger	77 870

TOTAL	6 002 741
-------	-----------

EURO-SHELTER

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 11/05/22
Devise d'édition EURO

NATURE	Montant
Formation	406
TOTAL	406

Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

EURO-SHELTER

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 11/05/22
Devise d'édition EURO

NATURES DES INDICATIONS	EXERCICES				
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	981 285	981 285	5 725 545	2 505 540	2 505 540
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes	65419	65419	381703	167036	167036
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	6 002 741	4 943 471	4 242 750	4 197 074	5 616 166
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(812 000)	(946 060)	965 537	(1 528 372)	(429 457)
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	(537 774)	(93 228)	(307 187)	(2 089 263)	(619 310)
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions					
Dividende attribué à chaque action					
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	35	35	36	34	35
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 497 143	1 326 207	1 493 636	1 306 009	1 348 283
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	604 771	508 086	577 968	570 162	541 803

Charges à Payer

EURO-SHELTER

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 11/05/22
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	261 721
Dettes fiscales et sociales	328 497
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	590 218

Produits à Recevoir

EURO-SHELTER

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 11/05/22
Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	146 156 5 282 35
Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	
TOTAL	151 474

Charges et Produits Constatés d'Avance

EURO-SHELTER

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 11/05/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	105 125	22 500
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	105 125	22 500

Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices

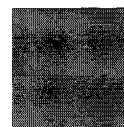
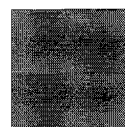
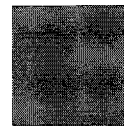
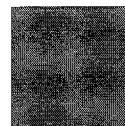
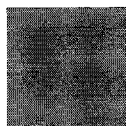
EURO-SHELTER

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 11/05/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant	Taux d'amortissem.
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	12,17	
Agents de maîtrise et techniciens	2,25	
Employés	10,92	
Ouvriers	13	
TOTAL	38,34	

Etats fiscaux



1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : EURO-SHELTER		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2		
Adresse de l'entreprise 901 Rue du Lieutenant Thomasset 45270 LADON		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
Numéro SIRET* 3 9 9 2 9 3 3 8 0 0 0 0 3 2		Néant *		
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 1		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF 19 103	AG 14 557	4 546
		Fonds commercial (1) AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN 25 145	AO 6 227	18 918
		Constructions AP 1 323 469	AQ 1 173 377	150 092
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR 1 972 686	AS 1 592 301	380 385
		Autres immobilisations corporelles AT 592 306	AU 445 004	147 302
		Immobilisations en cours AV 227 041	AW	227 041
		Avances et acomptes AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	
		Créances rattachées à des participations BB	BC	
		Autres titres immobilisés BD	BE	
		Prêts BF	BG	
		Autres immobilisations financières * BH 68 794	BI 68 794	
	TOTAL (II) BJ		BK 3 231 466	997 078
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL 918 857	BM 141 569	777 287
		En cours de production de biens BN 268 333	BO	268 333
		En cours de production de services BP 619 034	BQ	619 034
		Produits intermédiaires et finis BR 496 698	BS	496 698
		Marchandises BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX 643 432	BY 3 592	639 840
		Autres créances (3) BZ 171 616	CA	171 616
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	CE
Disponibilités CF 896 901	CG		896 901	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) * CH 105 125	CI	105 125	
	TOTAL (III) CJ 4 119 996	CK 145 161	3 974 835	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Écarts de conversion actif * (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO 8 348 540	IA 3 376 628	4 971 913	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR 42 340	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2022

Désignation de l'entreprise		EURO-SHELTER		Néant ☐			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 981 285)			DA	981 285		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	95 569		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	46 700		
	Report à nouveau			DH	(93 236)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(537 774)		
	Subventions d'investissement			DJ	25 037		
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	517 581		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	710 902		
	Provisions pour charges			DQ	21 461		
TOTAL (III)			DR	732 363			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	638 327		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	643 749		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	287 292		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 630 877		
	Dettes fiscales et sociales			DY	499 224		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Autres dettes				EA			
				EB	22 500		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EC	3 721 969		
TOTAL (IV)			ED				
Ecart de conversion passif * (V)			EE	4 971 913			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)							
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB		
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC		
		Dont	Écart de réévaluation libre			ID	
		Réserve de réévaluation (1976)			IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	3 096 350	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	300 000		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : EURO-SHELTER						Néant ☐ *			
		Exercice N				Total			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	biens *	FD	5 230 478	FE	37 070	FF	5 267 548		
	Production vendue	FG	694 393	FH	40 800	FI	735 193		
	services*	FJ	5 924 871	FK	77 870	FL	6 002 741		
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée*					FM	556 036		
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	50 922		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	414 200		
	Autres produits (1) (11)					FQ	5		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	7 023 904		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	50 627	
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	2 085 536	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(65 095)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	3 111 393	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	127 514	
	Salaires et traitements*						FY	1 497 143	
	Charges sociales (10)						FZ	604 771	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*						GA	125 649
		Sur immobilisations	- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	4 850
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	9 070
	Autres charges (12)						GE	2 721	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	7 554 178		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(530 274)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	5 771	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	5 771		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(5 771)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(536 046)		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD2022

Désignation de l'entreprise <u>EURO-SHELTER</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	170
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	504 662
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	504 832
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 400
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	505 160
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	506 560
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 728)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 528 736
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	8 066 510
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(537 774)
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	406
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	2 706
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
CESSION IMMOBILISATION SUITE DEMENAGEMENT	505 160	500 000	
PENALITES DE RETARD	1 400		
QUOTE PART DE SUBVENTION		4 662	
PDT EXCEPTIONNEL DIVERS		170	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2022

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

Désignation de l'entreprise : EURO-SHELTER										Néant ☐ *				
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
						1		2		3				
								Consécutives à une reévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	19 103	KE		KF				
CORPORELLES	Terrains					KG	25 145	KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	1 218 282	KN		KO	95 184			
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP	10 003	KQ		KR				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	2 300 142	KT		KU	186 285			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	8 470	KW		KX				
		Matériel de transport *				KY	27 273	KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	141 267	LC		LD	7 896			
		Emballages récupérables et divers *				LE	341 954	LF		LG	65 447			
	Immobilisations corporelles en cours					LH	500 000	LI		LJ	581 852			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM				
	TOTAL III					LN	4 572 536	LO		LP	936 664			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
		Autres participations					8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières					1T	68 794	1U		1V					
TOTAL IV					LQ	68 794	LR		LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	4 660 433	ØH		ØJ	936 664		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	3		4						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	19 103	1X				
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	25 145	LZ				
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	1 313 466	MF				
		Inst. gales, agenets et am. des constructions		IS		MG		MH	10 003	MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	513 741	MK	1 972 686	ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers		IU		MM		MN	8 470	MO				
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	27 273	MR				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	149 163	MU				
	Emballages récupérables et divers*			IX		MV		MW	407 401	MX				
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ	854 812	NA	227 041	NB				
Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF					
TOTAL III			IY		NG	1 368 553	NH	4 140 647	NI					
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW				
	Autres participations			IØ		ØX		ØY		ØZ				
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D				
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	68 794	2G				
	TOTAL IV			I3		NJ		NK	68 794	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							I4		ØK	1 368 553	ØL	4 228 544	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise EURO-SHELTER										Néant ☐ *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE	12 592	PF	1 965	PG	0	PH	14 557	
TOTAL I			RK	12 592	RM	1 965	RN		RO	14 557	
Terrains			PI	4 970	PJ	1 257	PK	0	PL	6 227	
Constructions	Sur sol propre	PM			PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui	PR	965 085	PS	37 132	PT	0	PU	1 002 217		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	164 838	PW	6 321	PX	0	PY	171 160		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	1 911 022	QA	61 263	QB	508 581	QC	1 463 763	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	2 948	QE	847	QF	0	QG	3 795		
	Matériel de transport	QH	14 409	QI	3 393	QJ	0	QK	17 802		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	117 579	QM	7 171	QN	0	QO	124 750		
	Emballages récupérables et divers	QP	292 357	QR	6 300	QS		QT	298 657		
TOTAL II			QU	3 473 209	QV	123 683	QW	508 581	QX	3 088 370	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN	3 485 801	ØP	125 648	ØQ	508 581	ØR	3 102 927	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
TOTAL III											
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		EURO-SHELTER		Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	UH	
	- financières	UG			
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Provisions pour hausse des prix"

Désignation de l'entreprise EURO-SHELTER

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions réglementées"

Désignation de l'entreprise EURO-SHELTER

[illegible]

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour risques et charges"

Désignation de l'entreprise EURO-SHELTER

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres immobilisations financières"

Désignation de l'entreprise EURO-SHELTER

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour dépréciation"

Désignation de l'entreprise EURO-SHELTER

[illegible]

Désignation de l'entreprise : EURO-SHELTER										Néant ☐			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières				UT	68 794	UV		UW	68 794			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	42 340				42 340			
	Autres créances clients				UX	601 092		601 092					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	5 282		5 282					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	166 299		166 299					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP	35		35					
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR								
	Charges constatées d'avance				VS	105 125		105 125					
	TOTAUX				VT	988 967	VU	877 833	VV	111 134			
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG									
	à plus d'1 an à l'origine			VH	638 327		300 000		338 327				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A									
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	1 630 877		1 630 877						
Personnel et comptes rattachés				8C	218 789		218 789						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	261 944		261 944						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	3 701		3 701						
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	14 790		14 790						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI	643 749		643 749						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L	22 500		22 500						
TOTAUX				VY	3 434 677	VZ	3 096 350		338 327				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ	838 327	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques			VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	200 000	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : EURO-SHELTER				Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐		* Exercice N, clos le : 31/12/2021		
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE						
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	56 259	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX					57 659	
	Amendes et pénalités	WJ	1 400	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*	XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *										
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)										
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes - imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)										
	à long terme - imposées aux taux de 0 %										
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*					- Plus-values nettes à court terme					
						- Plus-values soumises au régime des fusions					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)											
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW				
					Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											
								TOTAL I		57 659	
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		537 774	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*											
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)											
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme										
	- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)										
	- imposées au taux de 0 %										
	- imposées au taux de 19 %										
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										
	- imputées sur les déficits antérieurs										
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*											
Régime des sociétés mères et des filiales*					Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)											
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.										
	Majoration d'amortissement*										
	Abattement sur le bénéfice et sur les plus-values	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 septies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art.44 septies A)	L5		
		ZFU-TE (art.44 octies A)	ØV		Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la dette (44 septies)	PA		
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à dynamiser (art 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC		
					Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH						
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC						
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD						
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI		Créance dégagee par le report en arrière de déficit	ZI						
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL									
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											

III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II	XH	841 098
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI				
	déficit (II moins I)				XJ	783 439
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *					XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN			XO	783 439

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Réintégrations diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise EURO-SHELTER

[illegible]

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Déductions diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise EURO-SHELTER

[illegible]

Désignation de l'entreprise <u>EURO-SHELTER</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	4 355 556
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)				K6	4 355 556
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	4 355 556
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	255 274
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
PROVISION POUR LITIGE	8X		8Y	228 271	
PROVISION POUR GARANTIE	8Z	9 070	9A	18 751	
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
PROV DEPRECIATION DES STOCKS	9D	4 849	9E		
PROV DEPRECIATION DES CREANCES	9F	42 340	9G	4 310	
PROV DEPRECIATION DES IMMOS	9H		9J	51 992	
Charges à payer					
	9K		9L		
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	56 259	YO	303 324
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmontant du transfert).

Désignation de l'entreprise EURO-SHELTER										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(9)	AFFECTATIONS	- Réserves légales	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(93 228)		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	(93 236)		Report à nouveau	ZG	(93 236)				
				(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	(93 236)			
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :			
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7					YQ					
	— Engagements de crédit-bail immobilier					YR					
	— Effets portés à l'escompte et non échus					YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance					YT	274 044				
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8					XQ	900 949				
	— Personnel extérieur à l'entreprise					YU	475 073				
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	739 386				
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV					
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES					ST	721 940				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	3 111 393				
						ZK					
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE					YW	68 332				
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS					9Z	59 182				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	127 514				
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée					YY	514 054				
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	935 117				
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*					ØB	1 485 904				
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*					ØS					
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK	1,17 %				
	— Numéro de centre de gestion agréé* XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-C, prévue par art.38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 sinon 0			ZR					
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG					
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		(783 439)	Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL					
				Plus-values à 19% JM		Imputations JC					
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		(5 331)	Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO					
				Plus-values à 19% JP		Imputations JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		2	N° SIRET de la société mère du groupe JJ		83615029200024					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : EURO-SHELTER						Néant ☐ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1	Outillage I	513 741		508 581	5 160	
	2	Machine out	500 000			500 000	
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente		Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	(5 160)	(5 160)				
	2	500 000					
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne 1) ⑪		(5 160)				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne 1) ⑫		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑬							

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Détail du poste "II-Autres éléments - Divers"

N° 2059-A-SD

Désignation de l'entreprise EURO-SHELTER

[illegible]

Désignation de l'entreprise: EURO-SHELTER	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU	Néant	☐ *
---	------------------------------------	----	-------	----------------------------

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

	Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)
--	---

☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)
--------------------------	--

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

Désignation de l'entreprise : EURO-SHELTER

Néant ☐ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ④ + ⑤ - ③
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	À 15 % ou à 19 % ④		
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2022

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>EURO-SHELTER</u>				Néant ☐ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-4 du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

Désignation de l'entreprise : EURO-SHELTER				Néant ☐ *			
Exercice ouvert le : 01012021		et clos le : 31122021		Durée en nombre de mois 1 2			
DECLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel : *				YP	38		
dont apprentis				YF	2		
dont handicapés				YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE							
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	6 002 741		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT			
TOTAL 1				OX	6 002 741		
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	5		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE			
Subventions d'exploitation reçues				OF	50 922		
Variation positive des stocks				OD	563 755		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT			
TOTAL 2				OM	614 682		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾							
Achats				ON	2 139 247		
Variation négative des stocks				OQ	(65 095)		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	2 323 976		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	2 721		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	5 160		
TOTAL 3				OJ	4 406 009		
IV - Valeur ajoutée produite							
Calcul de la Valeur Ajoutée				TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	2 211 414	
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				AC/SA	2 211 414		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD							
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case				EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	6 002 741		
Effectifs au sens de la CVAE *				EY	36		
Chiffre d'affaires du groupe économique				HX	29 473 014		
Période de référence		GY	du	01012021	GZ	au	31122021
Date de cessation		HR					

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

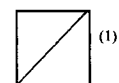
17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2022

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET 3 9 9 2 9 3 3 8 0 0 0 0 3 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURO-SHELTER

ADRESSE (voie) 901 Rue du Lieutenant Thomasset

CODE POSTAL 45270 VILLE LADON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination TOUTENKAMION GROUP
 N° SIREN (si société établie en France) 8 3 6 1 5 0 2 9 2 % de détention 100 Nb de parts ou actions
 Adresse : N° 901 Voie RUE DU LIEUTENANT THOMASSET
 Code Postal 45270 Commune LADON Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD2022

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)

(1)

Néant

☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 0 2 1

N° SIRET 3 9 9 2 9 3 3 8 0 0 0 0 3 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURO-SHELTER

ADRESSE (voie) 901 Rue du Lieutenant Thomasset

CODE POSTAL 45270

VILLE LADON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse : N°		Voie		
Code Postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse : N°		Voie		
Code Postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse : N°		Voie		
Code Postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse : N°		Voie		
Code Postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse : N°		Voie		
Code Postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse : N°		Voie		
Code Postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse : N°		Voie		
Code Postal		Commune		Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2022

Exercice ouvert le 01012021		et clos le 31122021		Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) ☐ cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
EURO-SHELTER 901 Rue du Lieutenant Thomasset 45270 LADON FRANCE			901 Rue du Lieutenant Thomasset 45270 LADON		
SIRET 39929338000032					
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante 01012020					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SAS TOUTENKAMION GROUP			SIRET : 83615029200024		
901 RUE DU LIEUTENANT THOMASSET 45270 LADON					
B ACTIVITE					
Activités exercées 2540 Z				Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	783 439
		Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
		Autres PV imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
				PV à long terme imposables à 0%	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐		Jeunes entreprises innovantes ☐		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur ☐	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐		Autres dispositifs ☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐	
Société d'investissement immobilier cotée ☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer ; dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
ECF ☐ Nom et adresse du prestataire					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
Tél :			Tél :		
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :			Identité du déclarant :		
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA			Date : 15042022 Lieu :		
			Qualité :		
			Nom du signataire :		

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD

(2022)

Si déposé néant, cochez la case ☐

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e				
					f				
					g				
					h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j				
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)				
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI)		Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
- SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Montant des sommes versées :						
1		2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
			3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
					5	6	7	8	
J DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS		Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)							
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)							
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES		à 0 %		à 15 %		à 19 %			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice									
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice									
MVLT réalisée au cours de l'exercice									
MVLT restant à reporter									
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONIS (article 222 bis du CGI)									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									

**DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE DES
SOCIÉTÉS DE MOYENS QUI ONT OPTÉ POUR L'IMPOSITION
D'APRÈS LEUR BÉNÉFICE RÉEL ET GROUPEMENTS ASSIMILÉS**

*Sociétés et groupements ayant pour objet de permettre à leurs membres
l'utilisation commune de moyens nécessaires à l'exercice de leur profession.*

EXERCICE OUVERT LE

01012021

ET CLOS LE

31122021

DÉSIGNATION DE LA SOCIÉTÉ (dénomination et forme)

ATTENTION : toutes les entreprises ont désormais l'obligation de déposer leur déclaration de résultats et les annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Adresse de la direction

Société anonyme par actions simplifiée EURO-
901 Rue du Lieutenant Thomasset

45270 LADON

Ancienne adresse en cas de changement

La présente déclaration complémentaire, souscrite en un seul exemplaire, doit être jointe à la déclaration de résultat des sociétés et groupements soumis aux dispositions de l'article 261 B du code général des impôts qui exonère de la T.V.A., sous certaines conditions, les remboursements exacts de frais effectués par les membres de ces sociétés en contrepartie de services qui leur sont rendus et qui concourent directement et exclusivement à la réalisation de leurs opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

Elle ne dispense pas les personnes morales effectuant des opérations taxables de souscrire au service des impôts des entreprises les déclarations de chiffre d'affaires habituelles.

Les dépenses à répartir sont les dépenses communes effectuées par la société en vue de mettre à la disposition de ses membres les moyens nécessaires à l'exercice de leur profession. Elles ne comprennent pas les dépenses particulières des associés telles que les cotisations personnelles, les frais de déplacements... Il convient d'isoler et de distinguer (en les soulignant d'un trait) les dépenses communes dont le remboursement est exonéré de T.V.A., à savoir : les dépenses correspondant uniquement à des prestations de services qui concourent directement et exclusivement à la réalisation d'opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

La répartition des dépenses communes entre les associés doit se faire en imputant à chacun le coût exact des achats, fournitures ou services le concernant et en répartissant de la même manière les amortissements régulièrement comptabilisés.

Des précisions concernant les différentes colonnes sont données ci-après :

- colonne 1 : nombre de parts détenues par associé dans la société.
- colonne 3 : fournitures et produits achetés pour le compte des associés, dépenses de chauffage, eau, gaz, électricité, fournitures de bureau, ainsi que les dépenses d'acquisition de petits matériels et outillages et matériels et mobiliers de bureau et logiciel d'une valeur unitaire inférieure à 500 euros hors taxes.
- colonne 8 : primes d'assurances, frais de documentation, frais de personnel intérimaire, honoraires et commissions, frais postaux et frais de télécommunications, services bancaires et autres charges externes,
- colonne 9 : impôts professionnels établis au nom de la société (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe sur les salaires, droits d'enregistrement et de timbre),
- colonne 10 : rémunérations du personnel, y compris les charges sociales salariales,
- colonne 13 : intérêts de prêts contractés pour les besoins de l'entreprise,
- colonne 15 : le total global de cette colonne doit correspondre au total des dépenses réparties entre les associés et remboursées par eux, que ce remboursement soit réalisé par versement direct ou inscription à un compte courant.

Arrondis fiscaux : Ne pas porter de centimes, l'arrondissement s'effectue à l'unité la plus proche, les fractions d'euro inférieures à 0,50 sont négligées, celles supérieures ou égales à 0,50 sont comptées pour 1.

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

A , le 15/04/2022

Signature,

Nom et qualité du signataire

[illegible][illegible]